

DÉCHETS DE CHANTIER : ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ENJEUX ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Connaître la nouvelle réglementation, les nouveaux objectifs et enjeux en matière de gestion des déchets de chantier
- > Appréhender la commande publique et les obligations des maitres d'ouvrage (objectif de réduction de déchets)
- > Découvrir les enjeux de traçabilité afin de mieux réemployer et valoriser les déchets et le diagnostic PEMD (notions de réemploi, réutilisation, recyclage)
- > Connaître le cadre qui va stabiliser la gestion des déchets et des ressources : la collecte des déchets et le traitement en termes de valorisation matière ou énergétique

PROGRAMME

Module 1 Introduction : Rappels de la réglementation (30 mn)

Ségolène TULOUP, Avocate en droit de l'immobilier
- Panorama de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle depuis la Loi AGECE
- Les changements en matière d'économie circulaire pour les entreprises du bâtiment et des TP
- Les effets des décisions rendues et les conséquences
Séquence de questions/réponses

Module 2 La commande publique durable et les obligations des Maitres d'Ouvrage (30 mn)

Nicolas Charrel, Avocat et Médiateur en droit public des affaires
- La traduction des obligations réglementaires dans les marchés de MOE et de travaux
- La prise en compte des évolutions des CCAG 2021 (Moe et travaux)
- L'intégration d'un critère d'attribution pour la commande publique plus responsable ?
Séquence de questions/réponses

Module 3 La traçabilité au coeur de la lutte contre dépôts sauvages et décharges illégales (40 mn)

Aline Charles, Présidente – CSTE (Conseil et stratégie en transition environnementale)
- Dépôts sauvages et décharges illégales
- La chaîne des responsabilités du MOA aux entreprises
- Les documents et outils obligatoires (bons de suivi, registre des déchets, plateformes)
- La mise en place d'un suivi efficace
Séquence de questions/réponses

E-Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- > Architectes, bureaux d'études et économistes de la construction
- > Maitres d'ouvrage publics et privés (dont promoteurs)
- > Entreprises de construction, industriels, exploitants

DURÉE

- > Temps minimum à passer : 3h30
- > Temps moyen estimé : 4h

COÛT

- > En inter-entreprises : 250 € HT par personne soit 300 € TTC
- > En intra-entreprise : nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Capsule e-learning
- > Pédagogie expositive et active : quiz

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC + codes d'accès à la plateforme

LES

- > **Capsule e-learning : l'apprenant suit le module à distance et à son rythme et**

DÉCHETS DE CHANTIER : ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ENJEUX ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PROGRAMME

Module 4 Mettre en oeuvre une stratégie de valorisation des ressources/déchets produits sur son chantier au travers du réemploi et de la réutilisation (40 mn)

Frédérique Campanella, Consultante en économie circulaire
Rappel des Enjeux du secteur du BTP

- Les études permettant de caractériser les flux (le diagnostic PEMD : produits, équipements, matériaux, déchets)
- Les points clés d'une stratégie de valorisation
- Liens vers les guides méthodologiques

Séquence de questions/réponses

Module 5 La responsabilité élargie des producteurs : la REP bâtiment (PMCB : produits et matériaux de construction du bâtiment) (35 mn)

Vanessa Gourdon, Conseiller Technique Sud-Est – VALDELIA

- La REP PMCB : Arrêté portant cahier des charges des éco-organismes de la filière
- Valdelia, candidat à l'agrément pour élargir ses activités d'éco-organisme à la gestion des déchets de produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, quelles solutions envisagées ?
- Retour des expérimentations

Séquence de questions/réponses

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

E-Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- > Architectes, bureaux d'études et économistes de la construction
- > Maîtres d'ouvrage publics et privés (dont promoteurs)
- > Entreprises de construction, industriels, exploitants

DURÉE

- > Temps minimum à passer : 3h30
- > Temps moyen estimé : 4h

COÛT

- > En inter-entreprises : 250 € HT par personne soit 300 € TTC
- > En intra-entreprise : nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Capsule e-learning
- > Pédagogie expositive et active : quiz

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC + codes d'accès à la plateforme

LES

- > Capsule e-learning : l'apprenant suit le module à distance et à son rythme